

NV 66

**25<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'EPU**

**Irlande**

**Intervention de la Délégation de l'Arménie**

**Genève, le 11 mai 2016**

Merci, Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Irlande et remercie pour la présentation de son rapport national.

L'Arménie se félicite des mesures prises par l'Irlande depuis son premier passage à l'EPU en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme aussi bien sur le plan national qu'international.

Elle salue la ratification de plusieurs instruments internationaux relative aux droits de l'homme.

L'Arménie salue la mise en place, en 2014, de la Commission nationale des droits de l'homme et de l'égalité.

Elle apprécie également la réforme du système judiciaire, avec, notamment, l'établissement de la Cour d'appel, ainsi que le programme de réforme de la Police.

Ma délégation souhaiterait adresser à l'Irlande les recommandations suivantes :

1. poursuivre les efforts, sur le plan national et international, en faveur de la protection et de la promotion du champ d'action pour la société civile.
2. continuer les programmes d'éducation aux droits de l'homme, y compris en matière de prévention de génocide et des crimes contre l'humanité, à travers l'étude des crimes commis dans le passé.

L'Arménie souhaite le plein succès à l'Irlande.

Je vous remercie.